



Poste : intervenant(e) sur appel

Intervenant(e) à la maison d'hébergement pour notre liste d'appel

Ressources Jeunesse de Saint-Laurent est un organisme à but non-lucratif fondé en 1986 par la communauté laurentienne et des intervenants jeunesse fortement concernées par la situation des jeunes sans abris. Elle a pour mission d'améliorer la qualité de vie de jeunes femmes et de jeunes hommes en difficulté en leur offrant l'hébergement avec un soutien psychosocial. Les jeunes ont ainsi l'aide nécessaire pour développer leur intégration à la société, trouver et maintenir un emploi ou une formation, apprendre à gérer tous les aspects de la vie quotidienne en groupe, tout ceci, en ayant accès à un logement à prix modique.

Fonctions :

- Accueillir, référer et encadrer les résidents-Es de la maison d'hébergement;
- Planifier, organiser et animer différentes activités internes et externes;
- Faire le suivi du plan d'intervention;
- Liaison avec partenaires/organismes.

Exigences :

- Détenir un diplôme en relation d'aide sciences humaines (Psychologie, Travail social, Intervention à la délinquance, Psychoéducation, etc.) et expériences pertinentes auprès d'une clientèle jeunesse multiproblématique et multiculturelle;
- Bonne capacité à rédiger en Français;
- Être à l'aise à travailler avec des jeunes adultes âgés de 16 à 22 ans;
- Connaissances des problématiques de toxicomanie, d'itinérance et/ou de santé mentale;
- Avoir la capacité à travailler en équipe;
- Bilinguisme un atout;
- Connaître les programmes informatiques Word, Excel, Internet;
- Être disponible à travailler soir, nuit et surtout les fins de semaine, et ce, sur appel.

Conditions de travail :

- Salaire offert : 20.75\$ de l'heure
 - Horaire : sur appel, jour, soir, nuit et fin de semaine, 10 ou 12 heures par mois
- Doit avoir des disponibilités soit :
- o de nuit de semaine et fin de semaine
 - o jour et soir

Veuillez acheminer votre curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse suivante : direction.hebergement@rjssl.ca

Date prévue d'entrée en fonction: le plus tôt possible

Seul (e) s les candidat(e)s retenu(e)s seront avisé(e)s.